



Lettre d'information  
du Bureau Aquitaine Europe

## Sommaire

Accueil des étudiants à Bruxelles ..... p.1

### Agriculture et pêche

Accord politique au conseil du 15 juillet  
2008 sur un plan d'urgence pour répondre  
à la crise de la pêche en Europe ..... p.2

L'agence communautaire de contrôle des  
pêches s'installe à Vigo ..... p.3

L'UE contribue pour 45.7 millions € à la  
promotion des produits agricoles ..... p.3

La commission lance une nouvelle campagne  
de promotion de l'agriculture et de  
l'alimentation biologiques..... p.4

### Culture

Guide du programme européen "Culture"  
pour 2008-2013 ..... p.5

### Education

Volontariat: la Commission propose de  
favoriser la mobilité des jeunes..... p.5

### Entreprises

La région Aquitaine partie prenante de  
l'initiative "Régions Modèles PME" lancée  
par la Commission européenne..... p.6

### Politique régionale

Open Days 2008: Inscrivez-vous en ligne ..... p.6

### Politique sociale

La commission européenne a présenté son  
paquet social..... p.7

### Recherche

Les Etats invités à mettre en commun leurs  
ressources et cerveaux: ..... p.8

### Transport

Eurovignette: La Commission européenne  
présente son paquet sur "l'écologisation  
des transports" ..... p.8

Le Parlement européen se prononce pour  
une mobilité urbaine durable..... p.9

### Europe

Bronislaw GEREMEK, décès d'un grand  
européen ..... p.9

L'Agenda européen de l'Aquitaine ..... p.10

Conférences et séminaires ..... p.10

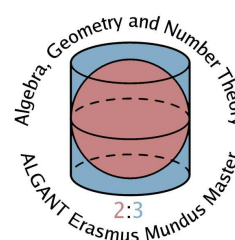
Documents disponibles ..... p.14

Appels à propositions ..... p.14

Supplément Appels d'offres en annexe

## ERASMUS MUNDUS ALGANT

Le bureau Aquitaine a  
accueilli à Bruxelles du  
7 au 9 juillet les étudiants  
du Master Erasmus Mundus  
« ALGANT » 2006-2008.



Dès sa création en 2005, ce  
Master axé sur les  
mathématiques pures, a  
été labellisé « Erasmus Mundus » par la  
Commission européenne.

L'université Bordeaux I, qui est chef de file du  
consortium ALGANT, a pour partenaires les  
Universités Paris Sud, Leiden (NL) et Padova  
(Italie). Leur objectif est d'entretenir une  
collaboration étroite entre leurs  
établissements, afin de faciliter la mobilité des  
étudiants et de participer au développement  
de l'Espace européen de l'enseignement  
supérieur. Grâce à cette formation les  
étudiants ont la possibilité de suivre des cours  
dans deux des universités partenaires.

Ces trois jours passés à Bruxelles ont permis  
aux étudiants de deuxième année de soutenir  
leurs mémoires et de bénéficier d'une  
cérémonie de remise des diplômes en présence  
du coordinateur du programme Erasmus Mundus  
de la CE, M. Vito BORRELLI, ainsi que de  
représentants aquitains.

<http://www.ufr-mi.u-bordeaux.fr/ALGANT/>



## Accord politique au Conseil du 15 juillet 2008 sur un plan d'urgence pour répondre à la crise de la pêche en Europe

**A**fin de répondre à la crise de la pêche (pic historique des prix du pétrole, surexploitation des stocks, stagnation des prix du poisson), le Conseil de l'UE Agriculture et Pêche de ce mardi 15 juillet a adopté, sous la présidence de Michel Barnier, un plan d'urgence pour le secteur de la pêche.

Cet accord politique du Conseil sur un plan d'urgence de 2 milliards d'euros, s'étalant sur deux ans, fait suite à la récente grogne des pêcheurs du sud de l'Europe : français, italiens, espagnols. Il est un exemple presque inédit de rapidité du processus législatif européen, tant de la part de la Commission et du Parlement que de celle du Conseil. Obtenu par la France après de difficiles tractations, et malgré l'opposition de l'Autriche, de la Suède et du Danemark, ce programme sera financé à hauteur de 1,4 milliards d'euros par le Fonds Européen pour la Pêche (FEP) et par des contributions des Etats membres (principe de cofinancement national). Les six cent millions restants seront débloqués par la Commission, et prélevés sur le budget de la PAC.

Cet accord politique fait suite aux propositions de la Commission européenne, le 8 juillet dernier, dans une Communication et une Proposition de règlement, concernant un train de mesures d'urgence promis en juin pour répondre à la crise de la pêche et en atténuer les répercussions sociales et économiques.

Certains des dispositifs mis en place sont d'ordre conjoncturel (optimisation provisoire des règles du FEP, avec des dérogations permettant l'indemnisation de l'arrêt temporaire des activités de pêche pour une durée maximale de trois mois, la réduction des cotisations au titre de la Sécurité sociale pour les pêcheurs en difficulté et le soutien aux segments de la flotte les plus sévèrement touchés). Mais ces dispositifs d'aide d'urgence sont conditionnés par des mesures plus structurelles de la part des pêcheurs, axées sur la restructuration à long terme des flottes (élimination des navires les plus consommateurs de gazole, modernisation des navires et amélioration de leur efficacité énergétique). Une aide à la recherche pour réduire la dépendance vis-à-vis du carburant et augmenter la compétitivité du secteur est

également prévue. Le dernier élément important du règlement concerne la possibilité, pour les Etats membres, de mettre en oeuvre des programmes d'adaptation des flottes visant à réduire leur capacité de pêche.

Pour la mise en oeuvre de l'ensemble de ces actions, les Etats membres bénéficieront d'un doublement de l'avance du FEP, lequel sera reprogrammé sur la période 2008-2013. L'objectif général est bien sûr de promouvoir une pêche durable, fondement de la Politique Commune de la Pêche (PCP). Toutes ces mesures prévues dans la Communication de la Commission ont été adoptées dans le Règlement du Conseil du 15 juillet, qui par ailleurs fixe aussi les quotas 2008 pour la pêche du cabillaud dans la Manche et en mer Celtique et le nombre maximal de navires pêchant le thon rouge en Atlantique-Est (63 navires et 107 chalutiers pélagiques pour la France).

Selon la Commission, l'adaptation des flottes de pêche de l'UE à la situation économique nouvelle doit se faire en profondeur, dans l'optique de la durabilité économique et environnementale. C'est pourquoi les mesures mises en oeuvre sont essentiellement axées sur la réduction de la surcapacité de pêche et l'augmentation de l'efficacité énergétique, de la productivité et de la compétitivité du secteur, ainsi que sur l'abandon des techniques de pêche particulièrement préjudiciables à l'environnement. Aucune disposition ayant pour conséquence d'augmenter la capacité des flottes ou l'effort de pêche n'est prévue.

Mais la Communication du 8 juillet prévoyait également d'autres dispositifs, comme la mise en oeuvre de mesures de marché (surveillance des prix et augmentation de la valeur du poisson à la première vente) ou, concernant les aides d'Etat, le relèvement de 30 000 à 100 000 € du plafond des aides de minimis accordées aux entreprises de pêche en difficulté. Ces mesures seront donc abordées plus tard. Concernant l'assouplissement du régime des aides d'Etat, la Commission s'est engagée à réaliser une étude d'impact pour l'automne et à faire des propositions avant la fin de l'année.

Lors de sa présentation du plan d'urgence au Parlement européen ce 16 juin, Michel Barnier

a retenu la proposition des parlementaires d'organiser des Assises de la pêche et s'est montré favorable à un « bilan de santé » à mi-parcours, comme pour la PAC. Il a précisé que des premières discussions sur l'avenir de la

Politique européenne de la Pêche auraient lieu lors d'une conférence réunissant scientifiques, politiques et pêcheurs qui sera organisée, sous présidence française, le 9 septembre prochain.

## L'Agence communautaire de contrôle des pêches s'installe à Vigo

L'Agence communautaire de contrôle des pêches (ACCP) s'est officiellement installée le 19 juillet à Vigo (Espagne). M. BORG, Commissaire chargé des affaires maritimes et de la pêche, a inauguré les nouveaux bureaux dans le cadre d'une cérémonie à laquelle ont participé M<sup>me</sup> ESPINOSA, Ministre espagnole de l'environnement et des affaires maritimes et rurales, M. PEREZ TOURIÑO, Président du gouvernement de Galice, et de nombreuses personnalités éminentes du monde de la pêche.

L'Agence communautaire de contrôle des pêches est une pièce maîtresse du dispositif mis en place par l'Union européenne pour garantir la durabilité du secteur de la pêche en Europe. Opérationnelle depuis début 2007, l'Agence organise la coopération et la coordination des activités nationales de contrôle et d'inspection, afin de garantir le respect et l'application efficace des règles de la politique commune de la pêche.

Parmi les activités entreprises jusqu'à présent par l'Agence figurent trois importants travaux de coordination lancés en 2007 et qui se poursuivent cette année:

→ la coordination des activités de contrôle, d'inspection et de surveillance de l'Union européenne dans la zone de

réglementation de l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (OPANO);

→ un plan de déploiement commun pour lutter contre la surpêche et sauver les stocks de cabillaud menacés de la mer du Nord en regroupant les ressources (inspecteurs, navires de contrôle, avions, etc.) de sept États membres, afin d'assurer un contrôle plus efficace et plus uniforme des activités de pêche dans le cadre de sept campagnes de contrôle d'une durée cumulée dépassant 100 jours;

→ une campagne commune d'inspection et de surveillance venant soutenir le plan de gestion à long terme des stocks de cabillaud en mer Baltique, qui utilise des ressources mises en commun par les États membres côtiers au cours de six campagnes, soit au total plus de 80 jours.

En 2008, l'Agence a lancé un plan de déploiement commun afin de protéger les stocks vulnérables de thon rouge dans l'Atlantique Est et en Méditerranée.

[http://ec.europa.eu/cfca/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/cfca/index_en.htm)

## L'UE contribue pour 45.7 millions € à la promotion des produits agricoles

La Commission européenne a approuvé 31 programmes dans 16 États membres (Belgique, Danemark, Allemagne, Estonie, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Portugal, Slovaquie, Slovaquie, Suède et Royaume-Uni) afin de donner des informations sur les produits agricoles et d'en assurer la promotion dans l'Union européenne. Cofinancé à raison de 50 % par l'Union européenne, le budget total des programmes - dont la durée est comprise entre un et trois ans - est de 92,4 millions €. Les programmes retenus concernent les produits biologiques, les produits agricoles de qualité

(AOP/IGP/STG), les produits laitiers, les viandes, le vin, les fruits et légumes, les huiles, les plantes et fleurs et des produits des régions ultrapériphériques.

M<sup>me</sup> Mariann FISCHER BOEL, Membre de la Commission chargée de l'agriculture et du développement rural, a déclaré: "Les produits agricoles de l'Union européenne sont d'une qualité et d'une diversité incomparables. Dans un marché mondial de plus en plus ouvert, nous devons redoubler d'effort pour sensibiliser les consommateurs aux mérites de nos produits agricoles. Il ne suffit pas de produire des

aliments et des boissons d'excellente qualité, encore faut-il les commercialiser intelligemment. Les programmes communautaires de ce type peuvent aider efficacement nos producteurs dans un monde de plus en plus concurrentiel."

Pour la France, il s'agit des produits suivants:

- Vin;
- Fruits et légumes frais (INTERFEL);

- Viande (CIV);
- Huile d'olive et olives de table (AFIDOL);
- Ultrapériphérique (UGPBAN).

<http://ec.europa.eu/avservices/ebs/schedule.cfm>

[http://ec.europa.eu/agriculture/markets/fruitveg/sfs/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/markets/fruitveg/sfs/index_fr.htm)

## La Commission lance une nouvelle campagne de promotion de l'agriculture et de l'alimentation biologiques

La Commission européenne a lancé, vendredi 25 juillet à la Foire agricole de Libramont (Belgique), une nouvelle campagne de promotion de l'agriculture et de l'alimentation biologiques.

Sous le slogan "Le bio. Bon pour la nature, bon pour nous", cette campagne a pour but d'informer les consommateurs sur la signification et les avantages de l'agriculture et de la production alimentaire biologiques. Elle est axée sur la sensibilisation des consommateurs à l'égard des produits biologiques et la reconnaissance de ces produits et vise particulièrement les jeunes et les enfants.

Cette campagne repose sur une approche globale visant aussi à servir les intérêts des opérateurs de la filière biologique au sein de l'UE en leur donnant les moyens de promouvoir activement ce type d'agriculture. La commission l'a élaborée en collaboration avec le groupe d'experts pour la promotion de l'agriculture biologique (experts nationaux des ministères de l'agriculture des états membres, associations nationales et internationales travaillant dans le domaine de l'agriculture et la production biologiques). La campagne est lancée dans le cadre du plan d'action européen en matière d'alimentation et d'agriculture biologiques qui prévoit 21 initiatives destinées à développer le marché de l'alimentation

biologique et à améliorer les normes grâce à une efficacité et une transparence accrues, l'objectif étant de renforcer la confiance des consommateurs. Clé de voûte du dispositif, un site Internet multilingue ([www.organic-farming.europa.eu](http://www.organic-farming.europa.eu)) qui contient une "boîte à outils" électronique proposant gratuitement des instruments de marketing à l'intention des professionnels de l'ensemble du secteur de l'alimentation et de l'agriculture biologiques. Parallèlement à la campagne de promotion, la Commission a aussi lancé, à Libramont, un concours portant sur la création d'un nouveau logo pour l'agriculture biologique.

Les prochains événements concernant l'agriculture biologique:

- Conférence « Nouvelles avancées en science et recherche sur l'agriculture biologique », du 3 au 5 septembre 2008 à Lednice (République Tchèque)
- La quinzaine de l'agriculture biologique de la Soil Association, du 6 au 21 septembre 2008 à Bristol (Royaume-Uni)
- Le 3e Bio Handels-Forum (Forum du commerce biologique, le 16 et 17 septembre 2008 à Cologne (Allemagne)
- VIIIe congrès scientifique sur l'agriculture biologique et IVe congrès agroécologique ibéro-américain, du 16 au 20 septembre 2008 à Bullas (Espagne)

### Guide du Programme européen "Culture" pour 2008-2013

Le programme communautaire Culture (2007-2013) dispose d'un budget de 400 millions d'euros consacré à des projets et des initiatives destinés à valoriser la diversité culturelle de l'Europe et à améliorer son patrimoine culturel commun grâce au développement de la coopération transfrontalière entre les acteurs et les institutions du secteur culturel.

Un guide du Programme a été présenté en juin dernier par la Commission européenne : il en présente les objectifs et actions. Il permet ainsi de comprendre les différents types d'activités qui peuvent (ou ne peuvent pas) bénéficier de soutien communautaire.

Ce guide s'efforce également de fournir des informations détaillées sur les éléments nécessaires à la soumission d'une candidature et sur le niveau de subvention pouvant être proposé. Il explique en outre la procédure de sélection et les règles générales s'appliquant aux demandes de subventions de l'UE qui seront sélectionnées à la fin de la procédure.

Nouveauté appréciable, le document inclut un calendrier pour la soumission et l'évaluation des candidatures, qui sera valable pour toute la durée du Programme (2008-2013).

Le guide est disponible sur demande au Bureau Aquitaine Europe.

## EDUCATION

### Volontariat: la Commission propose de favoriser la mobilité des jeunes

La Commission a proposé le 3 juillet de prendre une initiative visant à offrir aux jeunes davantage de possibilités de volontariat en Europe. Les jeunes qui désirent exercer des activités volontaires dans un autre État membre manquent actuellement de possibilités pour le faire. La Commission présente une proposition qui respecte la diversité des systèmes de volontariat existant en Europe et renforce leur interopérabilité et leur accessibilité aux volontaires originaires d'autres pays de l'Union.

L'initiative concerne les jeunes de l'Union européenne âgés de moins de 30 ans qui souhaitent être volontaires dans un pays autre que le leur. Ces activités de volontariat diffèrent d'un emploi proprement dit, car elles ne sont généralement pas rémunérées (hormis l'argent de poche et le remboursement des dépenses) et sont exercées pendant une période limitée, généralement de plusieurs mois. Les volontaires sont présents dans toute une série de domaines allant de la protection civile à la protection de l'environnement, en passant par l'inclusion sociale et la sauvegarde du patrimoine culturel.

Par cette initiative, la Commission encourage les États membres à améliorer l'interopérabilité des formules nationales de

volontariat des jeunes afin de permettre à un volontaire d'un pays de participer plus facilement aux formules de volontariat d'un autre pays.

Il est entre autres proposé aux États membres:

- de collecter des informations sur les formules existant sur leur territoire;
- de diffuser des informations sur les possibilités de volontariat;
- d'augmenter le nombre de possibilités de volontariat transfrontalier dans le cadre des diverses formules nationales;
- d'offrir un niveau raisonnable d'assurance qualité des activités de volontariat;
- d'assurer une reconnaissance adéquate de l'apprentissage lié au volontariat;
- d'apporter une assistance ciblée aux animateurs socio-éducatifs spécialisés dans la jeunesse (communément appelés «animateurs de jeunesse») et aux jeunes ayant moins d'opportunités.

Ces efforts seraient appuyés par l'utilisation d'instruments comme *Europass* et *Youthpass* et par la promotion du volontariat transeuropéen des jeunes auprès des employeurs, des autorités et des institutions. La Commission soutiendrait l'utilisation de ces instruments et poursuivrait le développement du *portail des Jeunes volontaires européens* dans le cadre du portail *Jeunesse* existant.

Commission européenne - Jeunesse -  
Volontariat:  
[http://ec.europa.eu/youth/youth-policies/doc30\\_en.htm](http://ec.europa.eu/youth/youth-policies/doc30_en.htm)

Portail européenne de la jeunesse -  
Volontariat:  
[http://europa.eu/youth/volunteering\\_exchanges/index\\_eu\\_fr.html](http://europa.eu/youth/volunteering_exchanges/index_eu_fr.html)

## ENTREPRISES

### La région Aquitaine partie prenante de l'initiative "Régions Modèles PME" lancée par la Commission Européenne

Lancée par la Direction Générale (DG) "Entreprises et Industrie" de la Commission Européenne, l'initiative "Régions modèles PME" s'est fixée comme objectif la création d'un dialogue structuré entre régions d'Europe pour valoriser la politique menée en faveur des PME par la Commission européenne. L'idée guidant cette initiative étant pour la DG "Entreprises et Industrie" de collecter, auprès de quelques régions européennes identifiées pour leur engagement en matière d'innovation et de politique pour les PME, les mesures et actions régionales de sensibilisation des PME aux programmes européens les concernant (7<sup>ème</sup> programme-cadre de recherche et de développement technologique, programme innovation et compétitivité, etc.).

La Région Aquitaine a été sélectionnée par la Commission Européenne pour participer à cette initiative au même titre que quatre autres régions européennes:

- Le Land de Hesse (Allemagne);
- Le Land de Steiermark (Autriche);
- La Région de Hongrie Centrale (Hongrie);
- Le District d'Oberfranken (Allemagne).

Après le lancement officiel de cette initiative, intervenu au printemps dernier, la Région Aquitaine a pris la main en réunissant, en présence de la DG Entreprises et Industrie, les quatre autres régions européennes sélectionnées, ses régions partenaires l'Emilie-

Romagne (Italie) et Wielkopolka (Pologne) ainsi que le Land de Niederosterreich (Autriche), afin de mutualiser leurs expériences en matière de mécanismes de soutien aux PME. La Région Aquitaine a notamment proposé la mise en réseau des agences régionales de l'innovation ainsi que la mise en place de projets de coopération relatif au développement régional du capital risque.

Certains des acteurs aquitains de l'innovation se sont par ailleurs rencontrés (Innovalis Aquitaine, Agence Aquitaine de Développement Industriel, OSEO Aquitaine, Aquitaine International, Entreprise Europe Sud-Ouest France, etc.) le 16 juin dernier à Bordeaux à l'initiative du Conseil Régional d'Aquitaine, avant d'accueillir à Bordeaux le 4 juillet un représentant de la DG "Entreprises et Industrie" et de lancer les premières pistes de réflexion commune.

#### Contacts :

- V. Lacarce, Bureau Aquitaine Europe,  
tel : + 32 2 738 04 74,  
mél : [vlacarce@bureau-aquitaine.be](mailto:vlacarce@bureau-aquitaine.be)
- D. Dareys, Conseil Régional d'Aquitaine,  
tel : 05 57 57 86 70,  
mél : [didier.dareys@aquitaine.fr](mailto:didier.dareys@aquitaine.fr)
- Y. Delory, Conseil Régional d'Aquitaine,  
tel : 05 57 57 82 27,  
mél : [yohan.delory@aquitaine.fr](mailto:yohan.delory@aquitaine.fr)

## POLITIQUE RÉGIONALE

### Open Days 2008: inscrivez-vous en ligne

Depuis le 9 juillet 2008, toute personne intéressée peut consulter le programme de la "Semaine européenne des villes et des régions" (Open days) 2008 et s'inscrire en ligne à un ou plusieurs des 120 séminaires et ateliers

organisés du 6 au 9 octobre prochains, à Bruxelles.

Les 4 priorités thématiques de cette édition 2008 sont:

- promotion régionale de R&D et innovation;
- développement durable et réponses des Régions au changement climatique ;
- coopération et réseaux pour les échanges de meilleures pratiques;
- avenir de la politique de cohésion pour l'après 2013.

Cette année, le Conseil Régional d'Aquitaine participe aux Open days au sein d'un consortium de régions (dont la Toscane et l'Euskadie) piloté par la région Lazio et intitulé:

"Travailler ensemble pour l'innovation et le développement durable".

**Attention ! Les inscriptions étant limitées, ne tardez pas à vous inscrire !**

Pour s'inscrire:

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/conferences/od2008/index.cfm?nmenu=1&sub=200](http://ec.europa.eu/regional_policy/conferences/od2008/index.cfm?nmenu=1&sub=200)

## POLITIQUE SOCIALE

### La Commission européenne a présenté son "Paquet social"

Quelques heures après le début de la Présidence française de l'Union européenne (PFUE), la Commission européenne a présenté un "Paquet social" complet (quatre propositions de directives, un document de prospective pour un Agenda social et de nombreuses communications).

Le "paquet social" adopté les 2 et 3 juillet par la Commission européenne dans le cadre de l'agenda social renouvelé se compose, au total, de 19 initiatives dans les domaines de l'emploi et des affaires sociales, de l'éducation et de la jeunesse, de la santé, de la société de l'information et des affaires économiques.

Quatre directives sont ainsi proposées :

- Anti-discrimination: Basée sur l'Article 13 du Traité, elle vise à compléter les textes existants afin de combattre les discriminations dans l'accès aux biens et services fondées sur l'âge, l'orientation sexuelle, le handicap et la religion.
- Comités d'entreprise européen: Révision de la Directive sur les Comités d'entreprise européens (94/45/CE), malgré l'opposition des partenaires sociaux d'entrer en négociation. Il s'agit ici de renforcer les droits à l'information et à la consultation des travailleurs afin d'améliorer le dialogue social en cas de restructuration d'entreprises.
- Droits des patients transfrontaliers : "Clarifier et favoriser les droits des patients à accéder à des soins de santé dans un autre pays de l'UE". Le récent rapport de l'eurodéputé Alain Lamassoure coïncide avec le constat de la Commission, puisqu'il y dénonce lui aussi l'absence de

coordination des systèmes de sécurité sociale dans l'UE.

- Travail maritime: Assurer la transposition au niveau communautaire de la convention de l'OIT sur le travail maritime.

Ce "Paquet social" lance en outre des débats pour le futur: Agenda social renouvelé (2010-2015), communauté Rom, mobilité des jeunes volontaires, compétences clefs, scolarisation des immigrés, dépenses sociales.

Le Ministre français du Travail, M. BERTRAND, a indiqué souhaiter, avant la fin de l'année, un accord entre les Etats membres concernant la directive sur les comités d'entreprise européens. En outre, un consensus sera recherché par la PFUE pour la directive anti-discrimination. La Présidence cherchera également à avancer dans la mise en œuvre d'un Agenda social renouvelé (document cadre de réflexion), avec pour priorités: la flexicurité, la mobilité des travailleurs, la lutte contre le travail illégal, les SSIG, la lutte contre la discrimination. La relance d'une démarche partenariale sur la responsabilité sociale des entreprises sera également encouragée.

Evènements sous PFUE:

- Conseil des ministres de l'emploi, les 10 et 11 juillet à Chantilly (Agenda social renouvelé).
- Conférence sur la mobilité des travailleurs, les 11 et 12 septembre à Paris.
- Conférence ministérielle - "Sommet de l'égalité des chances", les 29 et 30 septembre 2008 à Paris.

- Conférence sur la lutte contre le travail illégal, les 13 et 14 octobre à Marseille.
- Second Forum sur les SSIG, les 28 et 29 octobre à Paris.
- Colloque sur la responsabilité sociale des entreprises, le 30 octobre à Paris.
- Conférence sur le "Dialogue social transnational", les 13 et 14 novembre à Lyon.
- Réunion informelle des ministres chargés de la parité, le 13 et 14 novembre à Lille.

- Conférence "Nouvelles questions sociales dans l'Europe en mutation" (Agenda social européen), le 12 novembre 2008, à Paris.

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=547&langId=fr>

## RECHERCHE

### Les Etats invités à mettre en commun leurs ressources et cerveaux

Les Etats membres de l'UE devraient mettre sur pied des partenariats, réunir leurs ressources financières et leurs cerveaux et créer des "équipes vedettes" dans plusieurs domaines phares de recherche, afin d'éviter la duplication inutile des dépenses et activités scientifiques et de trouver des solutions aux défis majeurs. Telle est l'ambition de la communication intitulée "Vers une programmation conjointe de la recherche: travailler ensemble pour relever plus efficacement les défis communs", présentée par le Commissaire à la Recherche, Janez POTOČNIK, le 15 juillet et adoptée ce même jour par la Commission européenne.

Selon M. POTOČNIK, la recherche européenne dans des domaines d'une importance stratégique (changement climatique, énergie, grandes maladies, qualité et sécurité alimentaires) est fragmentée, car essentiellement menée à l'échelon national : jusqu'à 85 % des dépenses en R&D se font à ce niveau. Pour le commissaire c'est "une perte de temps et d'argent".

La communication propose de faire collaborer des instituts publics de recherche dans les domaines stratégiques sur lesquels les Etats membres et pays associés décideraient de travailler ensemble et de réunir leurs ressources (argent et chercheurs). Cette "programmation conjointe" serait menée sur une base purement volontaire, sans qu'il soit nécessaire d'y impliquer tous les Etats membres.

Il appartiendra aux participants d'identifier leurs objectifs, de développer leur stratégie et de l'appliquer. "Les Etats membres seront aux commandes, le Conseil naviguera et la Commission sera présente pour veiller à ce qu'il n'y ait pas d'embouteillages, pour arrêter le véhicule afin d'accueillir de nouveaux passagers à bord et éventuellement pour fournir du carburant, en cas de besoin", a résumé M. POTOČNIK.

[http://ec.europa.eu/research/press/2008/pdf/com\\_2008\\_468\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/research/press/2008/pdf/com_2008_468_fr.pdf)

## TRANSPORT

### Eurovignette : la Commission européenne présente son paquet sur "l'écologisation des transports"

La Commission européenne a présenté le 8 juillet dernier son paquet sur "l'écologisation des transports", dont la principale disposition tend à réviser la directive Eurovignette sur les tarifs autoroutiers des poids lourds, en prenant en compte de

nouveaux coûts externes dans le calcul du droit de péage.

En Europe en effet, les taxes routières et les péages prélevés sur les poids lourds transportant des marchandises varient considérablement selon les Etats membres. La



proposition de la Commission tend à harmoniser en partie les différentes législations nationales en vigueur, en proposant un cadre européen pour la taxation des poids lourds qui utilisent les autoroutes européennes. A partir de 2012, l'Eurovignette s'appliquerait ainsi aux véhicules de 3,5 tonnes ou plus, soit un seuil nettement plus bas que celui fixé dans la directive précédente, qui ne s'appliquait qu'aux véhicules de plus de 12 tonnes.

La tarification de l'utilisation des infrastructures routières s'inscrit, au niveau européen, dans une réflexion globale relative à l'internalisation des coûts externes pour tous les modes de transport.

L'Eurodéputé et Vice-président de la commission Transports au Parlement européen, Gilles SAVARY (PSE), regrette toutefois l'absence de prise en compte des émissions de CO2 comme coût externe dans le calcul du tarif de péage pour les poids lourds.

En effet, l'Allemagne et la France se sont entendues, le 9 juin dernier, pour assouplir le système de quotas d'émissions de CO2 pour les voitures neuves: la proposition de la Commission européenne semble aller dans le sens de cette décision en ne tenant pas compte des émissions de CO2 dans les coûts externes de calcul de la taxe autoroutière. Les poids lourds représentent pourtant approximativement 20% de l'ensemble des émissions de CO2 de l'UE.

## Le Parlement européen se prononce pour une mobilité urbaine durable

Le Parlement européen a adopté, au début du mois de juillet, le rapport d'initiative de l'Autrichien Reinhard RACK (PPE-DE): "Vers une nouvelle culture de la mobilité urbaine". Le rapport répond aux réflexions de la Commission européenne sur la mobilité urbaine et la politique des transports et souligne la nécessité d'intégrer les transports urbains dans l'objectif européen du "Paquet Climat" et des engagements du Protocole de Kyoto. Parmi les mesures suggérées pour les villes européennes : moins de voitures et plus de transport public, ainsi que la création de "zones vertes" dans les centres.

Gille SAVARY, Eurodéputé et Vice-président de la commission Transports au Parlement européen, salue ce rapport mais demande à ce que soit créé un programme communautaire spécifiquement dédié aux transports urbains durables (URBAN-T) : un véritable instrument financier européen devrait être ainsi, selon lui, susceptible de financer "des transports collectifs et des modes de transport les plus vertueux, alternatifs au tout routier".

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2008-0356+0+DOC+XML+V0//FR&language=FR>

## EUROPE

### Bronislaw GEREMEK, décès d'un grand Européen

L'européen polonais (ADLE), Bronislaw GEREMEK, symbole de l'opposition anticommuniste, est décédé brutalement le 13 juillet 2008.

Né en 1932 à Varsovie, Bronislaw GEREMEK a adhéré au Parti communiste polonais dont il se désolidarise à la suite de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du pacte de Varsovie en 1968. Entré en dissidence, il coopère avec le Comité de défense des ouvriers (KOR), embryon de l'opposition démocratique, fondé en 1976.

Il participe ensuite en 1981 à la constitution de Solidarnosc, syndicat autonome d'ouvriers, fer de lance de l'opposition anticommuniste en Pologne. En 1981, après le coup de force du général Wojciech JARUZELSKI contre Solidarnosc, M. GEREMEK est emprisonné pendant deux ans et demi.

Lors de la chute du régime communiste, il milite au sein de Solidarnosc pour une entente avec l'ancien régime, qui ouvre la voie à une passation pacifique du pouvoir. Il rejoint

ensuite l'aile modérée du parti Solidarnosc et participe activement à l'intégration de la Pologne dans l'UE.

Après l'adhésion de la Pologne à l'UE en mai 2004, il se fait élire député au Parlement européen sur les listes d'un parti réformateur issu de Solidarnosc, mandat qu'il assumait toujours au moment de sa mort.

En 2007, il avait refusé de comparaître devant la commission exceptionnelle de "décommunisation", instaurée par le gouvernement KACZYNSKI, pour enquêter sur les activités d'espionnage et de délation sous période soviétique. Il avait alors été déchu de son mandat d'eurodéputé. Mais la sanction a été abandonnée à la suite des protestations du Parlement européen, qui l'a massivement soutenu.

## L'Agenda européen de l'Aquitaine

→ **Du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2008: Assemblée Générale de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe à Bayonne**

*Contact: Jean-Michel ARRIVÉ, Conseil Régional d'Aquitaine, Tél: 05 57 57 82 09*

→ **Du 6 au 9 octobre 2008: Open Days "Semaine européenne des régions et des villes" à Bruxelles**

*Contact: Nolwenn LE TALLEC, Bureau Aquitaine Europe, Tél: +32 2 738 04 76*

- **"Eau et ressources naturelles en montagne : valoriser pour préserver"**  
Saragosse / Espagne (Palais des Congrès)  
Le 1er Septembre 2008  
Séminaire européen organisé par l'Association des élus de montagne (AEM) avec la Présidence du Gouvernement régional d'Aragon dans le cadre de l'Exposition internationale sur l'Eau. L'objectif étant pour les acteurs de l'eau et les acteurs de la montagne de se rencontrer et de collaborer afin d'aboutir aux objectifs de développement durable et de lutte contre le changement climatique.  
Le séminaire est organisé autour de trois tables rondes:
  - La valorisation des ressources naturelles et la bonne qualité de l'eau en montagne
  - La gouvernance et les conflits d'usage de l'eau en montagne
  - Comment promouvoir et préserver les ressources naturelles en montagne au regard du changement climatique ?Information: <http://www.expozaragoza2008.es/>  
Inscription (avant le 25 août): [info@promonte-aem.net](mailto:info@promonte-aem.net)
  
- **De Lisbonne à Göteborg - Les villes font l'Europe**  
Paris (France)  
Le 11 septembre 2008  
Conférence organisée dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne par l'Association des Maires des grandes villes de France qui souhaitent poursuivre la démarche engagée sous les présidences allemande et britannique de l'UE pour faire de la ville un véritable sujet politique européen, et pour permettre que le fait urbain soit pleinement intégré dans la construction des politiques communautaires.  
Information et inscription: <http://www.grandesvilles.org>
  
- **Les rencontres parlementaires européenne sur le logement - Vers une politique européenne pour le logement durable ?**  
Parlement Européen (Bruxelles)  
Le 18 septembre 2008  
Rencontres parlementaires européenne organisée par Jean-Marie BEAUPUY et Alain HUTCHINSON, députés européens et respectivement président et vice-président de l'Intergroupe « Urban-Logement ». Cette conférence sera l'occasion de se réunir autour de trois tables rondes:
  - Promouvoir de nouvelles constructions durables.
  - Promouvoir le développement durable dans l'ancien.
  - Le logement durable: accessible à tous ?Information et inscription (du 19 août au 8 septembre): [www.agoraeurope.com](http://www.agoraeurope.com)
  
- **L'Europe de la formation - Quelles réalisations concrètes ?**  
Artigues-près-Bordeaux (France)  
Du 23 au 25 septembre 2008  
14<sup>ème</sup> Université de la Formation, de l'Education et de l'Orientation réunissant des praticiens, des élus, des décideurs et des chercheurs spécialistes français et européens qui échangeront sur l'avenir des systèmes de formation, d'éducation et d'orientation en Europe par une série de conférences et d'ateliers, un colloque scientifique et, pour la première fois, ouvrira en son sein des espaces d'échanges où seront présents techniciens, experts, porteurs de projets, organismes européens et nationaux d'information pour renseigner ceux qui le souhaitent.  
Information et inscription: <http://www.mps-ufeo.org>





▪ **Intégrer toutes les générations dans l'emploi: quelle intervention pour le Fonds social européen ?**

Le Havre (France)

Les 25 et 26 septembre 2008

Conférence européenne organisée dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi en collaboration avec la Commission européenne.

Forums et séances plénières réuniront pour des temps de réflexion et de débat plus de 350 participants des 27 Etats membres de l'UE, représentants des services publics de l'emploi et de la formation, acteurs locaux, partenaires sociaux ou encore représentants du monde économique.

Information et inscription: <http://www.europe-en-aquitaine.eu/jeunes-et-seniors-une-priorite-pour-l-emploi-avec-l-appui-du-fonds-social-europeen-fse>

▪ **L'avenir de la politique agricole et alimentaire européenne: les Régions proposent**

Nantes (France)

Le 23 octobre 2008

Evènement organisé par la CRPM, en partenariat avec le Comité des Régions.

Rencontre de débat entre les Régions et les Institutions européennes sur les inflexions à apporter à la PAC après-2013 pour améliorer sa contribution aux équilibres territoriaux : relever le défi alimentaire européen mais aussi développer les productions de qualité et de terroir, re-formater le premier pilier de la PAC pour l'orienter vers ces objectifs. Un certain nombre de Régions mènent déjà des politiques d'accompagnement en ce sens, en valorisant les deux piliers. En présence de Michel BARNIER et de Marianne FISCHER-BOEL, le séminaire proposera des jalons vers une place plus claire pour les Régions dans la mise en œuvre de la PAC.

Information et inscription: <http://www.crpm.org/index.php?act=6,1,2,93>



▪ **La cohésion territoriale et le futur de la politique de cohésion**

Paris (France)

Les 30 et 31 octobre 2008

Conférence organisée par la Présidence française de l'UE en partenariat avec le Comité des Régions, la Commission européenne et l'Association des régions de France.

Dans le prolongement du débat sur l'avenir de la politique de cohésion ouvert par la publication du 4<sup>ème</sup> rapport sur la Cohésion et du Livre vert de la CE sur la cohésion territoriale à paraître en septembre 2008, cette conférence offrira l'occasion d'un large échange de points de vue entre les régions, les villes métropolitaines, les acteurs de la société civile et les autorités de gestion des fonds structurels.

Information et inscription: <http://www.ue2008.fr>



▪ **Biodiversité et agricultures: défis d'aujourd'hui, recherche de demain pour une agriculture durable**

Montpellier (France)

Les 4 et 5 novembre 2008

Conférence organisée dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Information et inscription: <http://www.ue2008.fr>



▪ **La filière forêt-bois européenne: des bio-réponses aux nouveaux enjeux climatiques et énergétiques**

Nancy (France)

Du 6 au 8 novembre 2008

Conférence organisée dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Information et inscription: <http://www.ue2008.fr>

▪ **Des migrations à l'intégration - Les solutions régionales à un défis européen**

Tampere (Finlande)

Du 12 au 15 novembre 2008

Assemblée Générale de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE).

Information: <http://www.pirkanmaa.fi/english/> - <http://www.aer.eu/events/2/2008/ga.html>

Inscription: <http://www.pirkanmaa.fi/aer2008/index.html>

- **Brussels Innova - Le salon international de l'innovation, de la recherche et des nouvelles technologies**  
Bruxelles (Belgique)  
Du 13 au 15 novembre 2008  
Véritable plate-forme de rencontres professionnelles, unique en son genre, ce salon rassemblera en 3 jours les acteurs qui cherchent à valoriser l'innovation (inventeurs, sociétés innovantes, universités et centres de recherches, institutions privées et publiques d'aide à l'innovation,...).  
Information: <http://brussels-innova.com> - [contact@brussels-innova.com](mailto:contact@brussels-innova.com)

L'Info-Europe peut être consultée sur le site du Conseil Régional d'Aquitaine  
<http://aquitaine.fr>  
section "Europe-International", "Repères", "Bureau Aquitaine Europe"

## Commandez vos documents par fax

**Destinataire : Bureau Aquitaine Europe**  
Tél : (32-2)738.04.74 - Fax : (32-2)738.04.75 - E-mail : [info@bureau-aquitaine.be](mailto:info@bureau-aquitaine.be)

EXPEDITEUR: .....  
ADMINISTRATION: .....  
SERVICE: .....  
ADRESSE: .....  
TELEPHONE: .....  
TELECOPIE: .....  
E-MAIL: .....

### DOCUMENTS DISPONIBLES

- La situation de la pêche européenne  
(Déclaration du Bureau politique de la CRPM - 27.06.2008) .....
- Intervention de H. Falco, Secrétaire d'Etat chargé de l'Aménagement du territoire devant  
la commission REGI du Parlement européen  
(Bruxelles - 16.07.2008) .....
- Réunions et événements organisés en France pendant la Présidence française de l'Union  
européenne (du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 décembre 2008)  
(Note du Secrétariat général de la PFUE - 17.05.2008) .....
- Réunions et événements organisés en Aquitaine pendant la Présidence française de  
l'Union européenne (du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 décembre 2008)  
.....
- Culture 2007-2013  
(Guide du programme) .....
- Lettre de Monsieur le Commissaire européen Louis Michel, invitant les autorités locales à  
signer des conventions de jumelage dans le cadre des journées européennes de  
développement (Strasbourg, 15-17 novembre 2008)  
.....

### APPELS À PROPOSITIONS

- Appel à propositions en faveur de la politique des consommateurs  
JO C 167 du 02.07.2008 .....
- Appel à propositions en faveur de la politique des transports  
JO C 175 du 10.07.2008 (TREN/PREP/2008) .....
- Appel à propositions 2008 en faveur du programme LIFE+  
JO C 178 du 15.07.2008 .....

- Appel à propositions en faveur du programme de coopération extérieure Erasmus Mundus-Région Asie pour l'année universitaire 2008/2009  
JO C 184 du 22.07.2008 (EACEA-21-08) .....○
- Appels à propositions au titre du programme de travail Idées 2009 du septième programme-cadre de la CE pour des actions de recherche, de développement technologique et de démonstration  
JO C 187 du 24.07.2008 (ERC-2009-StG et ERC-2009-Support) .....○

Les dossiers de candidatures ainsi que le détail des appels d'offres sont disponibles au Bureau Aquitaine Europe.